

**Délibération du Conseil Municipal
Ville de Villiers-le-bel**

Séance ordinaire du mardi 23 mai 2023

N°9/Politique de la ville

**Attribution de subventions aux associations au titre du cofinancement de droit commun
- Contrat de ville 2023**

Le mardi 23 mai 2023, à 19h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en séance le 15 mai 2023, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Louis MARSAC.

Secrétaire : Mme Djida DJALLALI-TECHTACH

Présents : M. Jean-Louis MARSAC, Mme Djida DJALLALI-TECHTACH, M. Allaoui HALIDI, Mme Rosa MACEIRA, M. Maurice MAQUIN, Mme Mariam CISSE-DOUCOURE, M. Daniel AUGUSTE, Mme Véronique CHAINIAU, M. Christian BALOSSA, Mme Teresa EVERARD, M. Jamil RAJA, Mme Laetitia KILINC, M. Léon EDART, Mme Géraldine MEDDA, M. Gourta KECHIT, Mme Myriam KASSA, M. Faouzi BRIKH, M. Maurice BONNARD, M. William STEPHAN, Mme Efatt TOOR, Mme Carmen BOGHOSSIAN, Mme Marine MACEIRA, M. Cémil YARAMIS, M. Sori DEMBELE, M. Jean-Pierre IBORRA, Mme Cécilia TOUNGSI-SIMO, M. Mohamed ANAJJAR, M. Bankaly KABA

Représentés : Mme Hakima BIDEHADJELA par Mme Véronique CHAINIAU, Mme Sabrina MORENO par M. Jean-Louis MARSAC, M. Pierre LALISSE par Mme Djida DJALLALI-TECHTACH, M. Cédric PLANCHETTE par Mme Géraldine MEDDA, M. Hervé ZILBER par M. Sori DEMBELE, Mme Virginie SALIBA par Mme Cécilia TOUNGSI-SIMO

Absente excusée : Mme Nicole MAHIEU-JOANNES

Absent :

M. le Maire rappelle que le Contrat de ville intercommunal signé le 20 mai 2015 pour une durée de 6 ans, est le cadre contractuel en matière de politique de la ville, mis en place par l'Etat en faveur des quartiers en difficulté, sur la base de la géographie prioritaire du 17 juin 2014.

Il rappelle également, que le Contrat de ville a été conclu avec la Communauté d'agglomération Val-de-France (devenue Communauté d'agglomération Roissy Pays de France), et qu'il comporte un volet spécifiquement dédié à la ville de Villiers-le-Bel, pour les quartiers des Carreaux, du Puits-la-Marlière, de Derrière-les-Murs/La Cerisaie et du Village et des Charmettes nord.

M. le Maire indique que l'Etat a décidé de centrer son action dans les quartiers prioritaires autour de quatre piliers :

- La cohésion sociale ;
- Le cadre de vie et la rénovation urbaine ;
- L'emploi et le développement économique ;
- La citoyenneté et les valeurs de la République.

Chacun de ces piliers intègre une dynamique transversale de travail autour des thématiques : égalité

femmes-hommes, jeunesse et lutte contre les discriminations.

Ces piliers ont pour objectif de réduire les inégalités sociales et économiques en matière d'éducation, de sécurité et de prévention de la délinquance, de sport, de culture, de santé, de développement économique et d'emploi.

Il précise que les actions relevant de l'accès à l'emploi et de l'insertion sont du champ de compétences de l'intercommunalité et s'inscrivent dans les axes prioritaires de la Communauté d'agglomération.

Il rappelle également, que la Mobilisation nationale pour les habitants des quartiers a été adoptée en Conseil des ministres le 18 juillet 2018 à l'issue d'une grande concertation. Elle comprend 40 décisions gouvernementales mettant en actes les orientations fixées par le Président de la République pour « garantir les mêmes droits », « favoriser l'émancipation » et « refaire République » dans les quartiers de la politique de la ville.

Il précise que, les contrats de ville ont été d'abord prorogés par la loi de finances pour 2019 jusque fin 2022, en cohérence avec les engagements de la Mobilisation nationale pour les habitants des quartiers qui se déploient sur la durée du quinquennat. Puis, une nouvelle prorogation jusqu'en 2023 a été actée dans le projet de loi de finances pour 2022.

M. le Maire rappelle aux Conseillers le soutien particulier apporté par la ville aux initiatives locales associatives dans le cadre du Contrat de ville intercommunal.

M. le Maire soumet au Conseil Municipal le programme envisagé pour les actions communales 2023 dans le cadre du Contrat de ville intercommunal, ainsi que le montant de la participation de la ville en faveur des associations concernées qui s'élève à 37 350 euros.

M. le Maire entendu,

Le Conseil Municipal en ayant délibéré,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,

VU l'avis favorable de la Commission Culture - Sport - Politique de la Ville du 5 mai 2023,

VU l'avis favorable de la Commission Finances du 9 mai 2023,

AUTORISE M. le Maire à verser les subventions, d'un montant total de 37 350 euros pour les actions communales réalisées dans le cadre de la programmation 2023 du Contrat de ville, conformément au tableau ci-dessous.

Nom du porteur	Intitulé de l'action	Coût total de l'action	R / N *	Objectifs de l'action	Subvention accordée par l'Etat en 2023	Subvention accordée par la Commune en 2023
ALL BLACK MUSIC	95 - 2023 - CV - Villiers Le Bel - RAPSODIE "L'OPERA RAP"	14 314 €	N	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la culture musicale et générale des jeunes, les ouvrir à d'autres horizons et les sortir de leur zone de confort. - Promouvoir la musique classique auprès d'un public non initié. - Accompagner le public jeune des quartiers vers des structures culturelles habituellement "réservées" à des classes sociales plus favorisées et parfois perçues comme élitistes. 	5 000 €	1000 €

Alter Ego	95 - CV - 2023 - Villiers le Bel - Evaluation CléA	27 000 €	N	<ul style="list-style-type: none"> - Faire découvrir le dispositif CléA et CléA numérique aux habitants. - Les accompagner dans les démarches administratives. - Leur permettre d'obtenir le certificat CléA et/ou CléA numérique. 	5 000 €	1000 €
ASSOCIATION ACTIONS D'AVENIR	95-2023-CV-VILLIERS LE BEL- Favoriser l'accès au droit et à la justice	51 440 €	R	<ul style="list-style-type: none"> -Permettre aux usagers de bénéficier d'une aide juridique, de consultations gratuites, rapides et à proximité, et d'un suivi de leur problématique juridique par des professionnels du droit. -Permettre aux usagers de connaître leur droit (Droits sociaux, économiques...) et de les faire valoir. 	5 000 €	900 €
ASSOCIATION ACTIONS D'AVENIR	95-2023 CV-VILLIERS LE BEL- Favoriser l'accès à l'emploi	47 522 €	R	<p>Accompagner les usagers sans emploi dans leur recherche d'emploi et la formation de la manière suivante:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Identifier avec eux leurs compétences et les axes à améliorer. -Les aider à sélectionner des formations qualifiantes et à repérer les offres d'emploi en adéquation avec leur compétences et/ou qualification. -Les accompagner dans leur démarche de constitution de candidatures. -Favoriser leur disponibilité. 	5 000 €	1000 €
ASSOCIATION ACTIONS D'AVENIR	95-2022-CV-VILLIERS LE BEL- Actions en faveur de la solidarité et citoyenneté	23 048 €	R	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser et informer le public sur les questions d'actualité et enjeux de société (laïcité, l'égalité et la lutte contre les discriminations et les violences). - Donner la capacité au public de comprendre et d'agir . <p>L'Association ACTIONS D'AVENIR souhaite également poursuivre son action SOLIDAIRE en confectionnant et en distribuant des repas solidaires, des braderies solidaires.</p>	5 000 €	600 €
ASSOCIATION COLLECTIF FUSION	95-2023-CV-Sarcelles, Garges-lès-Gonesse, Villiers-le-Bel-« Faire avec ! »	72 005 €	N	<ul style="list-style-type: none"> -Recherche / évaluation mobilisant des regards croisés (bénéficiaires, institutions, etc.) pour analyser les conditions nécessaires au « faire avec les habitants ». -Evaluation de l'utilité sociale du développement d'actions culturelles et éducatives au plus près des zones de résidence QPV. -Valorisation de la démarche par une présentation publique de l'essentiel des actions menées et par la publication d'une synthèse utile aux nouveaux acteurs. -Transmission. 	6 000 €	2500 €

ASSOCIATION COLLECTIF FUSION	95-2023-CV-Sarcelles, Garges-lès-Gonesse, Villiers-le-Bel- Circulation d'un outils Egalité Femme / Homme (exposition et catalogue)	26 926 €	R	<p>Explorer les rapports féminin / masculin en interrogeant le corps comme mise en scène et comme enjeu, ceci dans le cadre d'une éducation pour tous valorisant une égalité des genres.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer une déconstruction des stéréotypes de sexe qui légitime, en les naturalisant, les rôles sociaux et les attitudes assignés aux filles / femmes. - Diffuser des outils éducatifs accessibles vers un public faiblement lecteur. 	3 000 €	1000 €
ASSOCIATION COLLECTIF FUSION	95-2023-CV-Sarcelles, Garges, Villiers-le-Bel- Sakamo : "Etre pauvre, ça coûte !"	21 317 €	R	<ul style="list-style-type: none"> - Construire des outils à vocation pédagogique s'appuyant sur les archives familiales et favoriser une prise en compte positive de l'altérité, y compris dans l'attention à une parité entre le féminin et le masculin. - Faire un lien entre l'histoire d'un territoire et l'histoire des personnes qui l'habitent. - Aider à la lecture pour un public faiblement lecteur. 	2 500 €	500 €
ASSOCIATION DIALOGUE DE FEMMES	95 - 2023 - CV-VILLIERS - LE - BEL - ACCUEIL SOCIAL	75 136 €	R	<ul style="list-style-type: none"> - Aider et accompagner les personnes en difficulté dans leurs démarches administratives, sociales et autres. - Chercher des solutions à chaque situation. - Conseiller et apporter des éléments de réponse. - Orienter les personnes vers les organismes adéquats pour trouver la solution adaptée à la demande. - Favoriser l'accès aux droits. 	20 000 €	2000 €
Association LA CASE	95-2022-CV-CARPF-Sarcelles-Villiers-le-bel-Sensibiliser aux ODD pour une citoyenneté engagée	16 658 €	N	<ul style="list-style-type: none"> -Sensibiliser des publics éloignés* aux Objectifs de développement durable (ODD). -Renforcer l'appropriation des ODD par une pédagogie active et des actions collectives. -Favoriser l'engagement citoyen des jeunes, la participation des habitants et de tous les acteurs du quartier. <p>Objectifs de mixité :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Sensibiliser des groupes à l'ODD n°5 « égalité de genre ». -Assurer une participation équitable aux ateliers proposés. <p>* publics empêchés, sous main de justice, publics socialement isolés ou défavorisés...</p>	3 500 €	1000 €
Association LA CASE	95-2023-CV-CARPF-VILLIERS-LE-BEL-Agriculture urbaine et biodiversité en ville	22 515 €	N	<ul style="list-style-type: none"> - Informer et sensibiliser les habitants sur les questions de biodiversité en ville. - Permettre la prise de conscience de l'urgence à respecter et à préserver notre environnement. - Viser à l'épanouissement de l'individu dans sa relation à lui-même, aux autres et au monde non humain. - Accompagner les habitants vers un 	4 500 €	3000 €

				engagement et une mobilisation dans des actions de protection de l'environnement et de la construction d'une société plus solidaire. - Développer des actions autour de la biodiversité et de l'agriculture urbaine pour les citoyens de Villiers-le-Bel.		
Association LA CASE	L'égalité tout au long de l'année	12 500 €	N	Interroger les rapports sociaux entre les genres. Identifier et déconstruire les stéréotypes sexistes. Mettre en place des « réflexes égalitaires ».	2 500 €	1000 €
ASSOCIATION POUR LA CREATION THEATRALE ET AUDIOVISUELLE	95 - CA Val de France - 2023 - CV - Villiers-le-Bel - Enfance et Parentalité : Rencontres autour du Land Art	64 286 €	R	- Sensibiliser les habitants aux thématiques de la biodiversité via divers canaux éducatifs et artistiques. - Développer la réappropriation de leur propre territoire auprès des familles, des professionnelles de la petite enfance et de l'éducation, et des enfants via la pratique artistique. - Participer à l'éveil artistique et culturel de l'enfant, stimuler sa créativité et son imaginaire, être à l'écoute de ses émotions en favorisant son expression au travers de propositions diverses dans une démarche de proximité. - Favoriser la parentalité : rassembler les enfants, les parents, les professionnels éducatifs et de la petite enfance pour vivre et partager une expérience autour d'enjeux contemporains par la pratique artistique, pour des réélaborations collectives et individuelles. - Renforcer les liens du tissu culturel et éducatif du territoire local en rassemblant toutes les parties prenantes dans des lieux socio-culturels favorisant les échanges.	10 000 €	1500 €
ASSOCIATION SHAM SPECTACLES	95 / 2023 / Val de France / Gonesse _Sarcelles_ Villiers-le-Bel / l'éducation par le cirque	24 138 €	R	- Animer le quartier par l'organisation d'un spectacle de cirque dans l'espace public pour les familles, dans deux quartiers prioritaires de la ville. - Utiliser les spectacles à proximité des écoles comme moyen de mobiliser le public du quartier, éloigné de la culture, pour deux sorties culturelles familiales. - Grâce au cirque de proximité, aller vers un public éloigné de la culture pour lui faire découvrir les établissements culturels du territoire qu'il ne fréquente pas et leurs programmations.	4 000 €	2000 €

ASSOCIATION SHAM SPECTACLES	95 / 2023 / Val de France / Gonesse_Villiers-le-Bel / magie et confiance en soi	2 854 €	N	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser la magie comme outil d'apprentissage de la langue française par les publics allophones. - Mieux appréhender les échanges personnels, les entretiens professionnels ou administratifs des publics allophones et des jeunes éloignés de l'emploi et accompagnés par les missions locales / Centres socio-culturels ... - Découvrir une pratique artistique. 	2 000 €	350 €
ASSOCIATION SHAM SPECTACLES	95 - 2023 - CV Hors contrat de ville Gonesse_Goussainville_Villiers-le-Bel l'éducation par un parcours culturel	21 888 €	N	<ul style="list-style-type: none"> - Initier ou approfondir une pratique artistique. - Amener les participants à découvrir un lieu culturel, des oeuvres et des artistes sur le 95 ou à Paris. - Découvrir des métiers du secteur culturel. - Sensibiliser les équipes des partenaires à la médiation culturelle. 	3 000 €	1000 €
CENTRE DE SERVICES AUX ASSOCIATIONS	95-2023-CV-VILLIERS-LE-BEL-SOUTIEN AU MOUVEMENT ASSOCIATIF LOCAL	8 740 €	R	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir et encourager l'initiative associative et citoyenne, garante du lien social et des solidarités. - Accroître la parité Femme/Homme au sein des instances dirigeantes des associations CA et Bureau. - Outiller et professionnaliser les structures associatives, leurs dirigeants et bénévoles actifs - Accompagner la création, la consolidation et le développement associatif. - Valoriser l'activité associative, favoriser la mise en réseau entre acteurs locaux et la mutualisation interassociative. - Développer le volontariat en service civique au sein des associations. 	3 000 €	500 €
CENTRE DE SERVICES AUX ASSOCIATIONS	95-2023-CV-CARPF-VLB-SARCELLES-GARGES-GOUSSAINVILLE-EMPLOI MUTUALISE	40 545 €	R	<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'engagement associatif en facilitant la gestion administrative et comptable de la structure associative. - Apporter un accompagnement sur mesure, régulier et dans le temps auprès d'associations ciblées. - Outiller et autonomiser les associations accompagnées pour un développement pérenne et serein sur les territoires. - Encourager la vie associative dans les QPV de l'Est Val-d'Oisien et rendre plus visibles les activités des structures. - Répondre à la demande d'accompagnement en augmentation sur l'Est du Val-d'Oise. 	2 000 €	2000 €

CENTRE DEPARTEMENTAL LOISIRS JEUNES	95-2023-CV- VILLIERS LE BEL - Section Sportives, Santé et Lien Social	39 591 €	R	Action qui répond à la volonté de lutter contre les différentes formes de discriminations que peuvent rencontrer les jeunes filles. Les sections sportives mixtes, athlétisme et Football, ont pour but de donner accès, sans discriminations d'aucune sorte, aux jeunes collégiennes à une pratique sportive régulière. En complément des entraînements sportifs dispensés, ce projet consiste à mettre en place des ateliers d'accompagnements éducatifs sur les thèmes suivants : éducation civique, estime de soi, gestion des émotions, sécurité routière et initiation aux gestes qui sauvent.	6 000 €	1000 €
ENSEMBLE POUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN	95-2023-VRC- VILLIERS LE BEL- Jeunes citoyens responsables	23 970 €	R	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les jeunes aux droits et devoirs de chacun, au respect des institutions de la République et de la laïcité. - Intégrer nos jeunes dans des actions concrètes de citoyenneté, en mettant en avant le devoir de mémoire ainsi que les principes de cohésion sociale et de vivre ensemble. - Promouvoir le service civique et le service national. - Favoriser l'égalité de genre. - Prévenir tout acte ou agression à caractère discriminatoire et/ou antisémite. 	3 000 €	500 €
ENSEMBLE POUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN	95-2023-CV- VILLIERS LE BEL- J'apprends pour nous	38 487 €	R	<ul style="list-style-type: none"> - Faire progresser les capacités de communication des habitants. - Réduire l'exclusion par la transmission des codes linguistiques et sociaux. - Sensibiliser aux droits et devoirs, et aux valeurs républicaines. - Favoriser les échanges intergénérationnels, et lutter contre le communautarisme. - Favoriser l'insertion socioprofessionnelle des beauvillésois. 	6 000 €	500 €
ENSEMBLE POUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN	95-2023-CV- VILLIERS LE BEL- Pourquoi pas	40 803 €	R	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre le déterminisme social et de genre dans l'orientation professionnelle. - Élargir les horizons en termes de métiers potentiels pour faire prendre conscience aux jeunes de la large panoplie de professions qui s'offre à eux. - Accompagner les jeunes dans leur parcours d'orientation scolaire et universitaire. - Soutenir nos bénéficiaires dans leur scolarité en valorisant chaque réussite. 	8 500 €	500 €
ENSEMBLE POUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN	95-2023-CV- VILLIERS LE BEL- Votre Réussite Notre Priorité	29 649 €	R	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un suivi global des jeunes et de leurs familles, favorisant la réussite de tous, indépendamment du genre. - Accompagner les parents dans l'exercice de leur parentalité, afin qu'ils deviennent acteurs de leur propre réussite et de celle de leurs enfants. - Développer les relations intergénérationnelles. 	9 000 €	1000 €

GHETTO STAR	95-2023-CDV- Ghetto Star No Limit la petite cuisine	26 600 €	N	- Accompagner les mamans des quartiers de Villiers-le-Bel qui ont un savoir faire culinaire et qui souhaitent le valoriser afin de créer leur activité leur emploi leur entreprise.	5 000 €	1000 €
JUMP	Le café des jeunes "JUMP COFFEE"	16 237 €	N	1 : Développer le pouvoir d'agir des jeunes des quartiers afin qu'ils deviennent des acteurs au sein de leur quartier 2 : Amener les jeunes à concevoir et à élaborer un projet. 3 : Favoriser l'émancipation des jeunes par la création d'une association.	4 000 €	500 €
L'ART TOT	95-2023-CV-Villiers-le-Bel-Ateliers de pratique artistique en maisons de quartier et sorties culturelles en famille	23 214 €	R	Médiation sociale par la culture : rompre l'isolement, décloisonner les pratiques personnelles pour les inscrire dans une pratique culturelle collective favorisant l'ouverture aux autres et au monde. Favoriser les décloisonnements socio-culturels et les échanges, favoriser le décloisonnement entre les structures.	7 000 €	3000 €
UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DU VAL D'OISE	95-2023-CV- Arnouville-Gonesse-Sarcelles-Villiers le bel- Accueil aux conflits-Soutien à la parentalité	36 000 €	R	- Accompagner les personnes, les couples et les familles dans l'évolution de leur vie affective, sexuelle et sociale et ce, dans le respect de chacun. - Prévenir les dysfonctionnements familiaux et leurs conséquences auprès des enfants comme des parents. - Favoriser le maintien des relations de l'enfant avec chacun de ses parents en cas de séparation du couple et/ou de la recomposition familiale.	4 000 €	5000 €
VOISIN MALIN	95-2023-CV-Villiers-Le-Bel-Information sur les services de la Régie de Quartier	11 161 €	N	- Informer les habitants des QPV de Villiers-le-Bel de l'ouverture de la Régie de Quartier et des services qu'elle proposera. - Inviter les habitants à l'événement d'ouverture de la Régie de Quartier. - Former l'équipe de VoisinMalin, composée d'habitants de Villiers-le-Bel, pour qu'ils prennent connaissance du projet de la Régie de Quartier, se l'approprie, et puisse renseigner les habitants qui souhaitent en savoir plus lors de missions VoisinMalin dans le quartier.	3 000 €	1000 €
EPDH - Ensemble Pour le Développement Humain	95-2022-CV-Villiers Le Bel - CLAS 2022 - 2023 (Réservé)	/	R	- Proposer un accompagnement personnalisé par une approche pédagogique différenciée, en collaboration avec l'ensemble des acteurs de la vie scolaire des jeunes. - Favoriser l'apprentissage en mettant à disposition une variété d'outils numériques. - Renforcer la confiance en soi en valorisant chaque progrès. - Ouvrir le champ des possibles, faire naître des ambitions, et inviter à aller toujours plus haut, par l'intervention d'anciens élèves et/ou de	15 500 €	500 € Sous réserve d'un dépôt de demande de l'association sur l'appel à projet CLAS - Mai 2023

			<i>professionnels.</i> <i>- Développer la solidarité et la rigueur nécessaires à la réussite du cursus envisagé et la transmission de ses connaissances aux autres.</i> <i>- Supprimer les obstacles potentiels et renforcer les liens entre les enfants, les parents, et les différentes institutions du monde scolaire, par un travail de coordination et l'organisation de réunions régulières.</i> <i>- Accompagner et outiller les parents dans la réussite de leurs enfants.</i>		
TOTAL		858 544 €		162 000 €	37 350 €

* (R) Renouvellement / (N) Nouvelle action

Délibéré les jour, mois et an que dessus.

Vote pour : 33 – Contre : 0 – Abstention : 0 – Ne prend pas part au vote : 1 (M. Maurice BONNARD quitte la salle et ne prend pas part au vote de la délibération)

La Secrétaire de séance,
Mme Djida DJALLALI-TECHTACH

Le Maire,
M. Jean-Louis MARSAC



- 1 JUIN 2023

Publication le :

Transmission en Sous-préfecture le :

- 1 JUIN 2023